

Séance	Séance de la Commission Qualis			
Date / Lieu	1 ^{er} nov. 2016, 12h15-13h45, Bâtiment principal, avenue du 1 ^{er} -Mars 26, salle B.41			
PV N°	14			
Nbre de pages	6			
Présidence	Grether	Jean-Marie	Rectorat	Délégué Finances et Accréditation
Participants	Ardia	David	FSE	Professeur assistant
	Boulay	Charlotte	FD	Assistante doctorante
	Brunner	Philip	FS	Professeur ordinaire
	Bshary	Redouan	FS	Doyen de la Faculté des sciences
	Domingos	Joanna	Qualité	Collaboratrice scientifique
	Dridi	Hédi	FLSH	Doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines
	Harmanci	Dilek	SRB	Collaboratrice scientifique
	Kadelbach	Thomas	Qualité	Conseiller
	Kamber	Alain	FLSH	Professeur ILCF
	Kuhn	André	FD	Professeur extraordinaire
	Le Bayon	Claire	FS	Maître d'enseignement et de recherche
	Lo Ricco Apothéloz	Sandrine	FD	Adjointe à la doyenne
	Magron	Camille	FSE	Adjointe à la doyenne
	Mamin	Marine	FS	Etudiante
	Michoux	Anne-Claire	FLSH	Assistante doctorante
	Monin	Marie-Cécile	FLSH	Adjointe au doyen
	Rolli	Marie-Charlotte	FD	Etudiante
	Schulthess	Daniel	Rectorat	Vice-recteur enseignement
	Simon	Eric	Affaires générales	Adjoint au rectorat
	Tissot-Daguette	Benjamin	FSE	Assistant doctorant
	Voillat	Françoise	Affaires générales	Adjointe au rectorat
Excusés	Butty	Charles	FLSH	Etudiant
	Hari	Olivier	FD	Professeur ordinaire
	Houet-Dutruge	Benjamin	FSE	Etudiant
	Livi	Christian	FS	Conseiller aux études
Responsable PV	Joanna Domingos			
Date PV	7 novembre 2016			

Procès-verbal de la séance de la Commission Qualis du 1^{er} novembre 2016

1. Composition de la Commission : nouveaux membres

Ardia David (FSE, professeur assistant) ; Bshary Redouan (FS, doyen) ; Butty Charles (FLSH, étudiant) ; Grether Jean-Marie (Rectorat, délégué Finances et Accréditation) ; Magron Camille (FSE, adjointe à la doyenne) ; Mamin Marine (FS, étudiante) ; Michoux Anne-Claire (FLSH, assistante doctorante) ; Rolli Marie-Charlotte (FD, étudiante) ; Schulthess Daniel (Rectorat, vice-recteur enseignement).

2. PV de la séance du 29 septembre 2015

Le procès-verbal est accepté sans remarques.

3. Informations sur les activités en cours

Jean-Marie Grether présente le nouvel organigramme du domaine central en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2016. Les objectifs principaux de la réorganisation sont les suivants : 1. séparer plus clairement la gestion stratégique et la gestion organisationnelle ; 2. simplifier l'organisation des services et regrouper les services selon une logique cohérente. De ce fait, les activités de l'ancien « secteur » Qualité sont réparties ainsi : la coordination et l'enseignement est pris en charge par l'unité administrative « Qualité », l'informatique décisionnelle est intégrée à l'unité administrative « Affaires générales » et enfin, le portail « Publications & Recherches » est intégré au Service recherche et bibliothèque (SRB).

Thomas Kadelbach donne quelques informations sur les évaluations de cursus effectuées durant l'année académique 2015-2016. Le pilier de BA en Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Âge (CLAM) et le pilier de BA en Langues et littératures hispaniques ont fait l'objet d'une évaluation. Deux rapports ont été élaborés et transmis au décanat concerné et au rectorat. Une évaluation du cursus « BA en systèmes naturels » aura lieu au semestre de printemps 2017.

Thomas Kadelbach informe que les résultats de l'enquête 2015 de l'Office fédéral de la statistique auprès des diplômés, à laquelle un module supplémentaire a été ajouté, seront très prochainement disponibles. Le traitement des données sera effectué durant ces prochains mois, ainsi que la rédaction de rapports détaillés destinés aux responsables de cursus et d'un rapport de synthèse.

Thomas Kadelbach annonce que dans le cadre de la phase d'implémentation du programme « Performances de la recherche en SHS », une expérience pilote a été menée avec l'Institut de géographie. Il explique le double objectif de la démarche, à savoir : 1. assurer une plus grande visibilité de l'activité de recherche et de ses multiples apports ; 2. soutenir la réflexion des chercheurs sur leur propre activité. La démarche repose sur les outils de visualisation cartographique développés entre 2009 et 2015. L'activité de recherche de l'Institut a été analysée sous trois angles : les domaines de recherches, les collaborations et partenariats et enfin les publications et communications. Les membres de l'Institut ont été étroitement associés à la démarche. Thomas Kadelbach présente trois exemples de cartographies réalisées. Redouan Bshary s'interroge sur le questionnement utilisé pour orienter la démarche et sur une éventuelle dimension comparative.

Thomas Kadelbach indique que le questionnement découle du plan d'intentions 2013-2016 de l'UniNE et rappelle par ailleurs les objectifs du programme « Performances de la recherche en SHS ». Jean-Marie Grether ajoute que dans le cadre du suivi de l'audit AAQ 2014, un tableau de bord comprenant des indicateurs concernant l'activité de recherche devra être développé.

Thomas Kadelbach informe qu'une enquête *ad hoc* auprès des nouveaux étudiants de master sera effectuée durant le semestre d'automne 2016. Cette enquête permettra de documenter les critères de choix de l'UniNE, les critères de choix du master et le déroulement de la procédure d'inscription et du premier semestre d'étude.

Dans le cadre du soutien aux projets pédagogiques innovants, Thomas Kadelbach annonce qu'après la délibération du jury, les projets retenus sont les suivants :

- Droit et cinéma – Prof. François Bohnet et Sophie Weerts
- Jeux d'interaction stratégiques, Microéconomie II – Prof. Mehdi Farsi
- Cours d'expression et de compréhension orale – Prof. Laure Anne Johnsen
- Shakespeare and the power of playing – Prof. Margareth Tudeau-Clayton

La commission Qualis était représentée dans le jury par le Prof. Alain Kamber.

Thomas Kadelbach informe que le prix « Credit Suisse Award for Best Teaching » sera remis cette année à la Faculté des sciences économiques.

Joanna Domingos annonce que durant l'année académique 2015-2016, plusieurs ateliers ont été proposés aux enseignants de l'Université de Neuchâtel. Dans le cadre du réseau RCFE, les ateliers suivants ont été organisés :

- Atelier « Interactions en salle de cours : le potentiel pédagogique des outils de consultation immédiate des étudiants », Laurent Moccozet
- Atelier « Enseigner à des publics hétérogènes », Francesco Arcidiacono et Joanna Domingos

L'ancien Secteur Qualité a collaboré avec le Service de l'égalité des chances (actuellement Bureau égalité des chances) pour la mise sur pied d'un atelier sur la prise en compte de l'aspect genre dans l'enseignement. L'atelier a été animé par Florence Hugli, intervenante externe. Enfin, à la demande des membres de l'Institut d'ethnologie, Joanna Domingos a organisé l'atelier « Mettre en place une classe inversée dans son enseignement », avec l'animation de Deborah Dominguez, conseillère pédagogique de l'Université de Lausanne. Par rapport à l'année académique 2016-2017, Joanna Domingos informe qu'une journée pédagogique a été organisée conjointement avec la Faculté des sciences économiques à l'attention des professeurs de cette Faculté. Elle a porté sur la question des pratiques innovantes dans les méthodes d'apprentissage actives et sur l'usage des TIC pour l'enseignement et l'apprentissage. L'animation a été assurée par Amaury Daele, conseiller pédagogique de l'Université de Lausanne. Joanna Domingos annonce également que trois ateliers sont prévus :

- 10 novembre 2016 : Atelier «Stratégies d'enseignement interdisciplinaire», Joanna Domingos (RCFE)
- 12 décembre 2016 : Atelier «Enseignement et formation de publics hétérogènes», Francesco Arcidiacono et Joanna Domingos, pour les intervenants du programme transversal de la CUSO
- 28 avril 2017 : Atelier «Développer des stratégies pour gérer des imprévus en classe», Deborah Dominguez et Joanna Domingos (RCFE)

Joanna Domingos informe que durant l'année académique 2015-2016, un soutien personnalisé a été apporté à certains enseignants de l'UniNE.

Joanna Domingos donne encore quelques informations sur l'évaluation des leçons probatoires. 10 journées de leçons probatoires ont eu lieu durant l'année académique 2015-2016.

4. Évaluation des enseignements

Thomas Kadelbach rappelle les différentes phases de l'adaptation de la démarche de l'évaluation des enseignants durant les années précédentes. Il donne quelques indications sur la mise en œuvre du nouveau dispositif technique (IS-Academia) pour les Facultés de droit, de sciences et de sciences économiques durant l'année académique 2015-2016. Thomas Kadelbach fait un retour sur le nombre de cours évalués et les taux de réponses obtenus, qui se situent globalement autour de 50%. Par rapport aux réponses recueillies, il indique que le taux de réponses positives à la question d'appréciation générale, est resté stable à un niveau élevé. Il précise que la Faculté de lettres et sciences humaines n'était pas concernée par l'évaluation institutionnelle durant l'année académique 2015/2016. Thomas Kadelbach informe que, suite aux décisions prises d'entente avec les Facultés, une évaluation institutionnelle des enseignements sera effectuée dans toutes les Facultés durant l'année académique 2016/2017. Il explique que les enseignants ont désormais la possibilité d'ajouter des questions individuelles au questionnaire de l'évaluation institutionnelles. Les réponses à ces questions et les éventuelles remarques d'étudiants appartiennent à l'évaluation personnalisée et resteront par conséquent confidentielles.

Par rapport à l'évolution future de la démarche, Thomas Kadelbach évoque trois pistes de réflexion :

1. Périodicité des évaluations institutionnelles. Etant donné la stabilité globale des réponses obtenues et les taux de réponse toujours insuffisants, une évaluation systématique de tous les enseignements tous les ans est-elle vraiment nécessaire ?
2. Consolidation du dispositif de suivi. Pour tirer profit de l'évaluation institutionnelle des enseignements, un dispositif de suivi plus conséquent doit être mis en place. Il pourrait notamment prendre appui sur les responsables de cursus.
3. Vers une approche centrée sur les cursus. L'évaluation institutionnelle des enseignements pourrait être utilisée à l'avenir pour favoriser une réflexion collective sur la manière dont les enseignements contribuent à la cohérence d'ensemble d'un cursus.

Concernant ce dernier point, Thomas Kadelbach explique qu'une expérience pilote sera menée à la Faculté de droit durant l'année académique 2016/2017. Une question concernant l'inscription du

cours dans le cursus a été ajoutée au questionnaire de l'évaluation institutionnelle. Selon les résultats de l'expérience, l'offre pourra à l'avenir être proposée à d'autres responsables de cursus.

Une discussion suit sur la démarche d'évaluation des enseignements. Redouan Bshary demande s'il est possible de consulter, en tant que doyen, les évaluations des années précédentes. Il s'interroge également si les cours moins bien évalués sont les mêmes d'une année à l'autre. Jean-Marie Grether répond que la question fera l'objet d'une analyse détaillée. Claire Le Bayon souligne que l'approche centrée sur le cursus est pertinente, en faisant référence au Master en biogéosciences. C'est pour elle un moyen de soutenir les réflexions sur le plan d'études. Redouan Bshary propose d'intégrer ce type de questions à la fin des cursus de Bachelor. Françoise Voillat aimerait savoir si les projets pédagogiques innovants font l'objet d'une évaluation spécifique. André Kuhn souligne que l'utilisation de la plateforme IS-Academia pour l'évaluation des enseignements représente une nette amélioration par rapport à la situation antérieure.

5. Suivi de l'audit AAQ

Jean-Marie Grether souligne l'importance du suivi de l'audit AAQ 2013/2014 pour le développement des démarches en matière de qualité. Il rappelle les 12 recommandations formulées dans le rapport final de la procédure, regroupées en deux catégories principales :

- Enseignement :
 - Evaluations : clarifier l'usage, améliorer le suivi et garantir un retour effectif aux étudiants
 - Meilleure articulation entre les évaluations des enseignements et des cursus
- Autres domaines :
 - Développement d'un système d'informatique décisionnel et d'un tableau de bord
 - Soutien des activités de recherche et indicateurs pertinents
 - Evaluation des services liés aux infrastructures et aux bibliothèques
 - Ressources humaines : implication du corps intermédiaire ; « tenure track » et clarification du secret de fonction

Pour assurer un suivi adéquat de ces recommandations, Jean-Marie Grether propose d'inscrire les activités dans la continuité de celles qui ont été entreprises jusqu'ici, sans multiplier les structures. Il suggère d'intégrer les Facultés dans le processus et de créer, au sein de la commission Qualis, des sous-groupes avec des objectifs clairement définis.

Par rapport à ce point, l'unité Qualité propose de créer un sous-groupe de travail pour élaborer un document concernant le suivi des évaluations des enseignements. Le groupe de travail présenterait les résultats de ces travaux au cours du semestre de printemps 2017. A la question de Camille Magron, Thomas Kadelbach précise que le groupe de travail a pour tâche de créer un *vade-mecum* sur le sujet, en tenant compte aussi des processus en place dans d'autres Universités.

Une discussion entre les membres de la commission suit concernant la proposition de l'unité Qualité et des enjeux qui y sont liés. La discussion porte sur deux aspects : 1. La nécessité de constituer un sous-groupe de travail, 2. Des suggestions faites pour la conception du *vade-mecum*.

Concernant le premier point, Redouan Bshary et Claire Le Bayon évoquent les questions légales liées au suivi de l'évaluation des enseignements, en lien notamment avec les procédures de confirmation et de reconduction de mandats. Redouan Bshary indique que la création d'un *vade-mecum* devrait plutôt être réalisée par les membres du rectorat et la Qualité.

Concernant le deuxième point, André Kuhn rappelle la visée double des évaluations : le volet institutionnel et le volet personnalisé. Pour lui, le suivi ne concerne pas les évaluations personnalisées. Daniel Schulthess complète cette information en évoquant le multi-usage des évaluations, dont l'utilisation des résultats dans les procédures de confirmation n'est qu'un aspect. Il insiste sur l'utilité pour les professeurs assistants de posséder des documents exploitables pour leurs parcours professionnels. Jean-Marie Grether indique qu'en tant que responsable de cursus, le *vade-mecum* lui permettrait d'effectuer un meilleur suivi des résultats des évaluations. Une discussion suit sur la prise en compte des compétences pédagogiques lors des procédures de nomination..

La commission Qualis donne son accord pour l'élaboration d'un *vade-mecum* concernant le suivi des évaluations. Toutefois, elle estime que la constitution d'un sous-groupe de travail n'est pas nécessaire. Un premier projet de *vade-mecum* sera présenté à la prochaine séance de la commission.